



Le 14 mars 2026,

Une nouvelle dynamique pour le site Natura 2000 dans le bassin de la Sée

Suite à la consultation lancée pour l'extension du périmètre du site Natura 2000 « Vallée de la Sée » et à la validation du nouveau Document d'objectifs, Hervé Morin, Président de la Région Normandie a réuni, ce matin, à Brécey, l'ensemble des représentants des collectivités concernées et les membres du comité de pilotage du site, pour évoquer les nouveautés et perspectives de la démarche Natura 2000.

« La démarche Natura 2000 sur la Vallée de la Sée progresse grâce à l'engagement de tous les acteurs du territoire : élus, agriculteurs, associations, techniciens et partenaires institutionnels. Le nouveau Document d'objectifs constitue une feuille de route ambitieuse pour les années à venir » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Un périmètre étendu à 39 communes et un nouveau plan d'actions pour la période 2026–2040



Constitué de 70 % de surfaces agricoles, le site Natura 2000 « Vallée de la Sée », a été désigné pour **la conservation de 4 espèces aquatiques d'intérêt européen** : le saumon atlantique, la lamproie marine, la lamproie de Planer, le chabot commun.

Le périmètre total du site est désormais étendu à **2 964 hectares** (contre 1 422 hectares auparavant) et concerne désormais **39 communes*** (contre 23 auparavant).

Le quasi-doublement de la surface du site en superficie agricole utilisée (de 993 à 1902 ha) permettra notamment **l'engagement de davantage d'agriculteurs dans des Mesures Agroenvironnementales et climatiques (MAEC)**, contribuant ainsi aux objectifs de préservation des cours d'eau.

Cette extension s'accompagne d'**un nouveau Document d'objectifs**. Initiée en 2021, sa révision a été validée en décembre 2025 par les membres du comité de pilotage.

Les **objectifs à long terme** du site Natura 2000, validés par le COPIL, sont les suivants :

- Maintenir, voire améliorer le potentiel de la Sée et de ses affluents pour la reproduction et la croissance du Saumon atlantique et des Lamproies marines et fluviatiles.
- Maintenir le potentiel de la Sée et de ses affluents pour la reproduction et la croissance de la Lamproie de Planer et du Chabot fluviatile.
- Conserver la population de Cordulie à corps fin.

Les principaux **moyens d'actions identifiés** sont :

- Poursuivre la gestion douce des ripisylves et des berges,
- Poursuivre les opérations de rétablissement de la continuité écologique,
- Favoriser le soutien à l'étiage en préservant les zones humides,
- Réduire la régression des haies.

Une démarche fortement soutenue par la Région Normandie

La Région Normandie, depuis la prise de compétence sur les sites Natura 2000 terrestres en janvier 2023, est **autorité administrative de 60 sites dits « exclusivement terrestres »** dont 31 sites sous maîtrise d'ouvrage des collectivités et 29 sites sous sa propre maîtrise d'ouvrage. La Région souhaite renforcer la dynamique de dialogue avec les acteurs du territoire, en particulier avec les collectivités concernées (1/3 des communes normandes sont concernées par au moins un site Natura 2000). **En 2025, plus de 2,41 millions d'euros ont été mobilisés par la Région (dont 1 931 884 euros de crédits FEADER)** pour l'animation des sites Natura 2000, y compris certains sites littoraux animés par des collectivités.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie qui porte, à l'échelle locale, la révision et l'animation du Document d'objectifs assure un lien de proximité avec les acteurs du territoire et accompagne les porteurs de projets dans la mise en œuvre des actions, a bénéficié d'un financement **d'un montant total de 194 138 euros** (80% FEADER/ 20 % Région) **sur la période 2023-2025**, pour permettre les actions d'animation et de révision du Document d'objectifs. En 2026, la Région finance également à 100 % **le mi-temps que l'animatrice consacre à Natura 2000 et au Projet Agroenvironnemental et climatique du territoire** au sein de la Communauté d'Agglomération.

La collectivité intervient également dans le financement de **la mise en place de « Contrats Natura 2000 »** qui permettent la réalisation d'actions de conservation ou de restauration des milieux naturels et forestiers (exemples : réouverture de milieux type pelouses semi-naturelles

par éco-pâturage, restauration de tourbières, curage d'étangs, préservation de bois sénescents...). **Depuis 2023, 78 contrats ont ainsi pu être engagés sur l'ensemble du territoire normand, pour un montant total d'aide de 4,7 millions d'euros (dont près de 80% de financement FEDER).**

En articulation avec la politique Natura 2000, la Région agit également en faveur de la **restauration de la trame verte et bleue normande**, en soutenant les collectivités pour élaborer leur stratégie et pour mener les travaux correspondants au titre du FEDER (restauration des continuités écologiques dans les cours d'eau, projets d'aménagement de seuils pour faciliter la circulation des poissons, actions sur le bocage pour lutter contre l'érosion...).

Enfin, au-delà de son rôle de financeur, la Région porte **des projets structurants afin de mieux accompagner et faire monter en compétence les animateurs et les élus en charge de l'animation du réseau Natura 2000**. En 2026, elle propose notamment **une offre d'accompagnement des animateurs Natura 2000** à travers des webinaires réguliers, des séquences de formation/information ou encore création d'une plateforme de ressources et d'échanges. La collectivité organisera, par ailleurs, à la fin de l'année les **Rencontres régionales des élus Natura 2000 normands**, en lien avec les services de l'Etat et les collectivités locales concernées.

** Les 39 communes du site Natura 2000 « Vallée de la Sée » (en gras les nouvelles communes suite à l'extension du périmètre) : **Avranches**, Beauficel, Brécey, Brouains, **Chaulieu**, **Chérencé-le-Héron**, **Coulouvray-Boisbenâtre**, Cuves, Juvigny-les-vallées, **La Chaise-Baudouin**, **La Chapelle-Cecellin**, **La Trinité**, Les Cresnays, Les Loges-sur-Brécey, **Le Fresne-Poret**, **Le Grand-Celland**, Le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Gilbert, **Le Parc**, Le Petit-Celland, Perriers-en-Beauficel, Lingéard, Notre-Dame-de-Livoie, Ponts, **Reffuveille**, **Saint-Barthélemy**, Saint-Brice, **Saint-Clément-Rancoudray**, Saint-Georges-de-Livoie, **Saint-Jean-du-Corail-des-Bois**, Saint-Laurent-de-Cuves, **Saint-Martin-le-Bouillant**, **Saint-Michel-de-Montjoie**, Saint-Nicolas-des-Bois, Saint-Pois, Saint-Senier-sous-Avranches, Sourdeval, Tirepied-sur-Sée, Vernix.*

Contact presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr